



Quelques nouvelles : BASE RYANAIR A L'AÉROPORT DE BEAUVAIS

En mai 2018 durant l'assemblée générale de l'ACNAT, nous vous avons fait part du souhait de RYANAIR d'installer une base avions à Beauvais. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Une base, ce sont des avions qui arrivent le plus tard possible pour "dormir" à Beauvais et ce sont les mêmes avions qui partent très tôt le matin pour leur journée de trafic.

L'annonce faite dans la presse s'est concrétisée. RYANAIR a fait sa demande officielle auprès de la SAGEB, exploitant de l'aéroport. Le SMABT (syndicat mixte regroupant les collectivités territoriales propriétaires des installations aéroportuaires) a donné un accord de principe à l'unanimité pour que la DGAC étudie la demande.

Actuellement le couvre-feu interdit tout trafic entre minuit et cinq heures cependant aucun avion ne décolle ou n'atterrit après 23h30 et avant 7h30 soit une période de 8h00 sans avion.

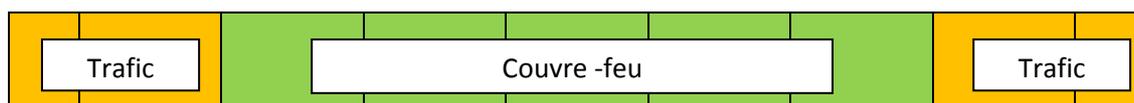
23h30... 24h00.....1h00.....2h00.....3h00.....4h00.....5h00.....6h00.....7h00...7h30



Le syndicat mixte de l'aéroport de Beauvais présidé par Madame Cailleux a toujours affirmé qu'il ne permettrait jamais de modifier le couvre-feu. Aujourd'hui la réalité est autre puisque le SMABT est prêt à accepter des dérogations au couvre-feu jusque 1h00 du matin pour permettre aux avions en retard de rentrer à la base après minuit sans pénalité. Le couvre-feu serait étendu jusque 6h00 du matin. Les avions basés à Beauvais pourraient décoller dès six heures pour effectuer le plus possible de trajets durant la journée.

Si le projet de base se concrétise les derniers avions pourraient atterrir jusque une heure du matin et décoller dès six heures soit une période de cinq heures sans avion et trois heures de tranquillité perdues.

23h30... 24h00.....1h00.....2h00.....3h00.....4h00.....5h00.....6h00.....7h00...7h30



Au départ il y aurait trois avions basés à Beauvais mais l'aéroport a la capacité de baser douze avions.

Marseille et Bordeaux vont accueillir prochainement une base RYANAIR et l'aspect économique peut donner du sens au projet. Pour Beauvais, une étude a montré qu'un voyageur dépense en moyenne trois euros dans la région alors **pourquoi sacrifier les nuits des riverains ?**

Quelques emplois seraient créés par le fait qu'au moins un des deux terminaux serait ouvert plus longtemps et que le personnel navigant serait logé sur place. Face aux investissements réalisés la raison qui peut avoir du sens pour nos élus c'est la crainte que RYANAIR (85% du trafic) transfère partiellement ou en totalité son activité dans un autre aéroport. Les avantages accordés à la compagnie sont ils possibles ailleurs ? Baser RYANAIR à Beauvais permettra-t-il d'empêcher la compagnie de partir si une opportunité se présente à Roissy CDG ? Les exigences de RYANAIR semblent sans limite, nos élus sont ils prêts à tout accepter ?

La consultation aura lieu durant la prochaine Commission Consultative de l'environnement en 2019 mais c'est l'avis des élus du SMABT qui prévaut et la décision finale appartient aux représentants de l'état.

Si vous souhaitez d'autres informations ou nous faire part de vos remarques : acnat.laversines@laposte.net